



Un rapport accablant du Project Missing Children a été publié en février dernier par l'agence Canada Presse qui révèle que 3000 enfants autochtones (membres des premières nations, métis et Inuits) auraient trouvé la mort dans des "pensionnats indiens" entre les années 1870 et 1990.

Ces pensionnats, instaurés par la *"loi sur les Indiens"* de 1876 étaient subventionnés par l'Etat et gérées dans la majorité des cas par des congrégations religieuses. On estime que 150 000 enfants seraient passés par ces pensionnats, la plupart du temps, de force. L'objectif de l'époque était de *"civiliser"* les autochtones. On leur interdisait ainsi de parler leur langue maternelle au sein de ces établissements. Ce n'est qu'en 1996 que le dernier pensionnat a fermé ses portes.

Si on savait déjà depuis longtemps que ces pensionnats avaient fait beaucoup de victimes, c'est la première fois qu'un rapport se base sur des documents d'archive officiels. Selon le rapport, la principale cause de décès serait d'abord les maladies. Ainsi, la tuberculose aurait fait de très nombreuses victimes à partir de 1910 car on ne savait pas comment la soigner. Selon Alex Maas, gestionnaire de recherche du Project Missing Children, cité par l'agence Presse Canada, *"Les écoles étaient un lieu particulièrement propice à la transmission de la tuberculose. Les dortoirs et servaient d'incubateurs."* L'épidémie de fièvre espagnole a également fait beaucoup de victimes - chez les élèves comme chez les employés - entre 1818 et 1819. Mais l'étude révèle aussi que des élèves sont morts de malnutrition ou suite à des incidents (on relève de nombreux incendies sur la période). Des agressions physiques et sexuelles ainsi que des suicides ont également été relevés.

Le nombre de victimes pourrait encore augmenter car tous les documents n'ont pas encore été étudiés.

Sur les 141 institutions répertoriées par le ministère fédéral des Affaires autochtones et développement du Nord Canada sur cette carte, on peut noter que la majorité étaient dirigées par des congrégations catholiques (60 d'entre elles) et anglicanes (35 d'entre elles). Le plus grand nombre de pensionnats se trouvait dans la province de l'Alberta (26 pensionnats répertoriés) et dans celle de Saskatchewan (20 pensionnats répertoriés). Ne sont pas répertoriés ici les pensionnats gérés directement par les provinces ou les

congrégations religieuses sans contrôle du gouvernement fédéral. A ce jour, on ne sait donc toujours pas exactement combien de pensionnats ont existé au Canada.

Depuis le 1er juin 2008 a été instaurée au Canada une “*Commission vérité et réconciliation*” pour enquêter sur ces pensionnats indiens. Car aujourd'hui 80 000 anciens pensionnaires sont encore vivants et une partie d'entre eux a porté plainte contre le gouvernement Canadien et les congrégations religieuses. Au terme de ces procès, la création de la commission vérité et réconciliation a été décrétée ainsi que le paiement d'expérience commune (PEC), destiné à tous les anciens élèves encore vivants qui en ont fait la demande jusqu'au 19 septembre 2011. Le montant de ce paiement s'élève à 10 000 \$ canadiens pour la première année, puis à 3000\$ dollars canadiens pour chaque année supplémentaire.

Le 11 juin 2008, Stephen Harper, 1er ministre du Canada, présentait ses excuses officielles aux anciens élèves et à leurs familles pour le rôle de l'Etat Canadien dans les pensionnats indiens et expliquait : “*Aujourd'hui, nous reconnaissons que cette politique d'assimilation était erronée, qu'elle a fait beaucoup de mal et qu'elle n'a aucune place dans notre pays*”.

Pour plus d'informations

[Le site de la commission Vérité et Réconciliation du Canada](#)